



Commune de Dully

Dully, le 17 mai 2021

Préavis municipal N° 2 du 23 juin 2021

Rapport de gestion 2020 de la Municipalité de Dully

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité vous présente son rapport de gestion de l'année 2020. Ce dernier relate :

- les activités essentielles écoulées,
- les résultats financiers influents ainsi que
- les affaires/projets réalisés ou en cours de développement.

Introduction

L'apparition de la pandémie de Covid-19 a eu pour conséquence une implication accrue des membres de la Municipalité et des collaborateurs communaux. Les écoles, unités d'accueil, la distribution d'eau, son épuration, la collecte des déchets se sont dès lors adaptés à la situation, ceci au rythme parfois alarmant des ordonnances fédérales, décrets cantonaux et instructions de l'état-major de conduite en cas de catastrophes.

Les services publics de première nécessité devaient à tout prix être maintenus. Cela l'a été, avec la collaboration de tous.

En 2020 la Municipalité a tenu 38 séances ordinaires. Elle a participé à de nombreuses séances pour le village et la région et a représenté la Commune de Dully auprès des organismes intercommunaux.

Population

Au 31 décembre 2020, le nombre d'habitants à Dully était de 618 (632 au 31 décembre 2019). Cette diminution de quatorze personnes est due au départ de familles nombreuses et de logements en chantier. Il reste cependant en dessus de la barre des 600 atteinte en 2014.

Les activités dans quelques domaines

Patrimoine

La commune gère avec la Commune de Bursinel les 3 appartements, l'épicerie ainsi que le bureau d'architecte qui se trouvent à la route de Bursinel 35.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les immeubles propriété communale, comportant 39 appartements en tout, sont gérés par CGGI sàrl, Christian Gander Gestion immobilière, qui a ses bureaux à Dully.

Rotation de locataires

Bursinel 25

- appartement de 4.5 pièces au 1^{er} étage, conditions de location identiques.

Oche 17

- appartement de 3 pièces au 1^{er} étage
- appartement de 2 pièces dans les combes

Oche 21

- appartement de 4 pièces au rez-de-chaussée
- appartement de 3 pièces au rez-de-chaussée, reloué après deux mois de vacance

Loyers

Les loyers sont restés inchangés pour les nouveaux locataires. En règle générale, les loyers fixés correspondent toujours aux prix du marché et ne nécessitent pas d'être adaptés lors d'un changement de locataire.

Les conditions de location d'un appartement a été adapté aux conditions du marché. Le locataire a admis cette hausse.

Quatre demandes de modification de loyer ont été demandées pour motif de baisse du taux hypothécaire de référence ont été acceptées.

Litiges

Aucun litige avec les locataires n'est intervenu durant l'année 2020.

Technique

Dans l'ensemble, les immeubles communaux sont en bon état. Il y a toutefois lieu de faire attention à éviter leur vieillissement prématuré. A cet égard, un entretien suivi et des réparations ponctuelles seraient à privilégier, ce qui permettrait aussi de lisser les coûts d'entretien.

Parcelle 89 – Centre Communal de Dully

Plusieurs séances avec Romande Energie Services ont eu lieu en 2020 afin de planifier un chauffage à distance englobant le Centre communal, ses appartements, l'école et le bâtiment Rte de Bursinel 35, ainsi que la pose de panneaux solaires. Le système de chauffage des tous ces bâtiments va devoir être renouvelé dans un futur proche, une solution globale va être envisagée.

Parcelle 88 – Centre intercommunal de Dully-Bursinel

Bâtiment route de Bursinel 35

En ce qui concerne l'assainissement du bâtiment, plusieurs séances avec la Commune de Bursinel ont eu lieu. Le fait que l'architecte M. Darmon a donné sa résiliation au 31 juillet 2021 (retraite), la tenancière de la Du-Sinel a également résilié son bail au 30 avril 2021. Ceci donne d'autres perspectives à l'assainissement plus global du bien intercommunal. Un projet sera présenté, d'entente avec la Commune de Bursinel, au Conseil général en 2021

Bar à café « La Du-Sinel »

Mme Fernandes a donné son congé au 30 avril 2021, ceci entre autres en raison de la pandémie de la Covid-19.

Il est à souligner que les deux communes, propriétaires des lieux, ont généreusement renoncé aux loyers depuis mars 2020 à la fin du bail.

Agence postale

Plusieurs entretiens ont eu lieu avec les responsables de La Poste concernant la reprise ou l'avenir de l'agence postale de Dully-Bursinel.

Il a été finalement décidé de bénéficier d'un autre service postal « Service à domicile ». Une présentation de ce dernier a été faite par La Poste lors de la séance de votre Conseil du 23 juin 2020.

Région de Nyon

L'association régionale compte 41 communes. 38 ont validé, courant 2020, le Disren¹ pour la période 2020-2025.

En 2020, aucun préavis Disren n'a été déposé puisque nous étions dans le processus de renouvellement du dispositif. Par conséquent, le montant de notre participation s'élève à zéro point d'impôt.

Le Codir (Comité de direction) a enregistré deux départs et un nouveau secrétaire général a été recruté en fin d'année.

Les actions ont néanmoins eu lieu en 2020 dans plusieurs domaines :

- Mobilité :
Inauguration de 14 nouvelles stations de vélos en libre-service
Travaux de requalification de la RC1 entre Mies et Coppet
Initiation de la planification régionale des P+R.
- Territoire :
Finalisation du système de gestion des zones d'activités,
Participation à l'élaboration du projet d'agglomération du Grand-Genève (4^e génération),
Participation au projets de réaménagement des plateformes multimodales des gares de Rolle et de Coppet.
- Economie :
Projet d'amélioration du registre des entreprises
- Tourisme :
Durant la pandémie, déploiement d'un plan de relance du secteur afin de venir en aide aux acteurs du secteur
Démarrage de la démarche participative sur l'avenir de la Givrine
Poursuite du développement de la station de ski Jura sur Léman.
- Culture :
Reconduction des conventions de soutien à Visions du Réel et à l'Usine à gaz
Remise du prix et du mérite artistique
- Sport
Soutien au travers des mérites sportifs régionaux.

Routes 2020

Au chemin de la Dullive, nous avons mandaté le groupement forestier (AGFORS) afin d'élaguer des arbres et repousser le talus permettant de libérer des places de stationnement dans la partie haute. La partie basse ayant été réalisée en 2019.

La borne escamotable sur la place du Village ne sera pas remplacée pour l'instant, son fonctionnement ayant été satisfaisant en 2020.

Seuls des travaux courants d'entretien ont été réalisés en 2020.

Plage de la Dullive

La plage a été fermée de mars à fin mai 2020 en raison de la pandémie.

Toutefois, des travaux d'entretien courant et des contrôles sanitaires de l'eau ont été effectués comme à l'accoutumée.

La plage a rouvert de juillet à août 2020. A cet effet, la société Securitas a été mandatée pour contrôler le bon déroulement quotidien de l'ouverture et de la fermeture.

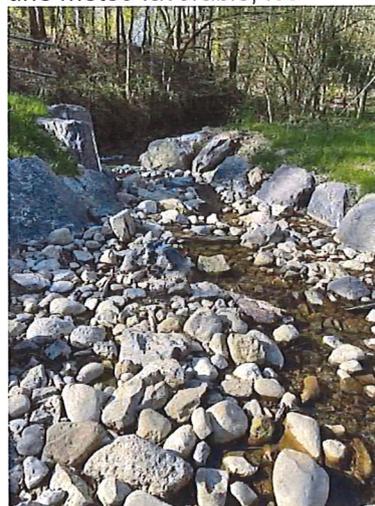
¹ Disren : Dispositif de financement d'investissements d'intérêt régional

Comme les années précédentes, deux jeunes du village ont été engagés pour la surveillance et l'entretien de la plage le week-end. Dans l'ensemble, les utilisateurs se sont montrés bien disciplinés, l'évacuation des déchets restant le problème majeur. La fermeture a pu se faire sans problèmes entre 22 et 23h.

Restauration du Lavasson et de la Dullive (phase 2)

Le projet de renaturation du Lavasson a pris du retard durant la pandémie. Les travaux de la phase 2 (ruisseau de la Dullive) ont été réalisés en juillet et août 2020. Grâce à une météo favorable, les travaux ont été terminés conformément à la planification, soit en trois semaines.

L'aménagement achevé sur la Dullive a permis de rétablir la migration piscicole sur plusieurs kilomètres de rivière, sur la Dullive elle-même, mais également sur son affluent, le Fossy. Les espèces cibles sont la truite de rivière, la truite lacustre et le chabot. La bonne migration de ces espèces favorise leur reproduction naturelle et permet une meilleure résilience face aux changements climatiques.



Pour rappel, ce projet a été initié par le Canton (Direction générale de l'environnement). Il a été co-financé par la Confédération, le Canton de Vaud et le fonds lié au certificat d'énergie hydraulique « Naturemade Star ». Notre commune ayant refusé de fonctionner comme trésorier du Canton, le 80% des fonds a été approvisionné sur devis rentrés. Le solde a été payé par l'administration cantonale après réception des dernières factures. La Commune n'a eu aucun frais pour cette opération.

Nous avons profité de réparer les deux barrières sur le pont de la Dullive.

Le préavis pour ce projet (08-2018) demandait un crédit de CHF 240'000.-- (phases 1 et 2). Il a été clos avec un coût final de CHF 98'051.19 (phase 2).

Constructions privées - Police des constructions

En 2020, 23 nouveaux dossiers ont été ouverts (23 en 2019), détaillés comme suit :

- 3 dossiers d'enquête publique pour la construction de villas,
- 1 dossier d'enquête publique pour la construction de deux bâtiments de logements collectifs,
- 2 dossiers d'installation de pompes à chaleur,
- 1 dossier pour le remplacement d'une sonde géothermique,
- 2 demandes pour des piscines.

Les autres dossiers concernaient des travaux de rénovation ou des autorisation municipales pour des clôtures, des cabanes de jardin et ouvrages de minime importance.

Certains dossiers ouverts en 2019 se sont poursuivis en 2020.

Il a été répondu à plusieurs demandes préliminaires, qui n'ont pas été suivies du dépôt d'un dossier de mise à l'enquête.

Architectes et propriétaires ont également sollicité l'administration afin de préciser l'interprétation de la réglementation cantonale et communale.

Révision du Plan d'affectation communal et de son règlement

L'affectation de certaines parcelles change avec le futur plan d'affectation communal. Les propriétaires concernés ont été reçus par la Municipalité dès novembre 2020.

Le 18 septembre 2020, le dossier a été remis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) pour examen préalable.

La détermination de la DGTL a été rendue tardivement le 8 février 2021, ceci en raison de la situation sanitaire.

Vu le caractère défavorable de celle-ci, la planification initiale du processus de validation (enquête publique au printemps 2021) est remise en cause. La Municipalité, son conseil juridique, le service technique et le bureau d'urbanisme mandaté pour ce dossier travailleront conjointement durant le premier semestre 2021 pour permettre d'assurer le respect du délai imparti par l'autorité cantonale pour la mise en œuvre (mars 2022).

Manifestations

Au vu de la situation sanitaire, aucune manifestation n'a pu avoir lieu en 2020. La Municipalité tient à remercier la population de sa compréhension et de sa collaboration.

Ecoles, bibliothèque et accueil de jour

La situation sanitaire mondiale a impacté de plein fouet les activités d'Enfance & Jeunesse, ce qui rend l'année 2020 exceptionnelle à bien des niveaux. Un accueil d'urgence a par exemple dû être organisé ainsi qu'une réorganisation de la gestion des ressources humaines.

Au sein du Comité de direction, Mme Marinella Page a repris la présidence au 1^{er} juillet 2020. MM. Giorgio Micello et Frédéric Mani ont rejoint le Codir au 1^{er} janvier 2020. Mme Sandra Gordon et M. Claude Golay ont quitté leurs fonctions au 30 juin 2020. Ils ont été remplacés respectivement par MM. Raphaël Guisan et Laurent Crampon.



Un long travail de définition des besoins informatiques a débuté en 2020 et sera finalisé en 2021. L'informatique a été mise en place peu de temps avant la fusion pour un personnel de moins de 50 personnes. Aujourd'hui, l'association compte près de 250 collaborateurs, elle en intégrera 80 de plus après la reprise des structures d'une fondation.

Sur le site du Martinet à Rolle, la construction du rez-de chaussée du bâtiment F provisoire a été réalisé pour la rentrée scolaire 2020-2021. Il comporte quatre classes. Deux niveaux supplémentaires ont été prévus pour la rentrée 2021-2022.

EnJeu a clôturé à fin décembre 2020 les crédits de construction du collège de Gilly et des bâtiments D et E au Martinet, tous avec un résultat de non-dépense.

Suite à l'analyse de l'état de la piscine, il a été décidé de procéder aux travaux nécessaires afin de pouvoir prolonger son utilisation d'au-moins dix ans. Les travaux annoncés ont été effectués en 2020.

Scolaire

Le coût annuel d'un élève, sans la redistribution des valeurs d'entretien, d'intérêts et locative, s'élève à

- CHF 3'759.22 par élève du niveau primaire (CHF 4'001.80 estimé au budget), et
- CHF 3'095.08 par élève du niveau secondaire (CHF 3'437.82 estimé au budget).

Bibliothèque

Les frais de fonctionnement sont répartis à raison de 65% pour la Commune de Rolle et 35% pour les dix autres communes. Le coût par habitant est de CHF 26.52 (31.54 au budget) et de CHF 9.45 (CHF 8.33 au budget).

Accueil de jour des enfants

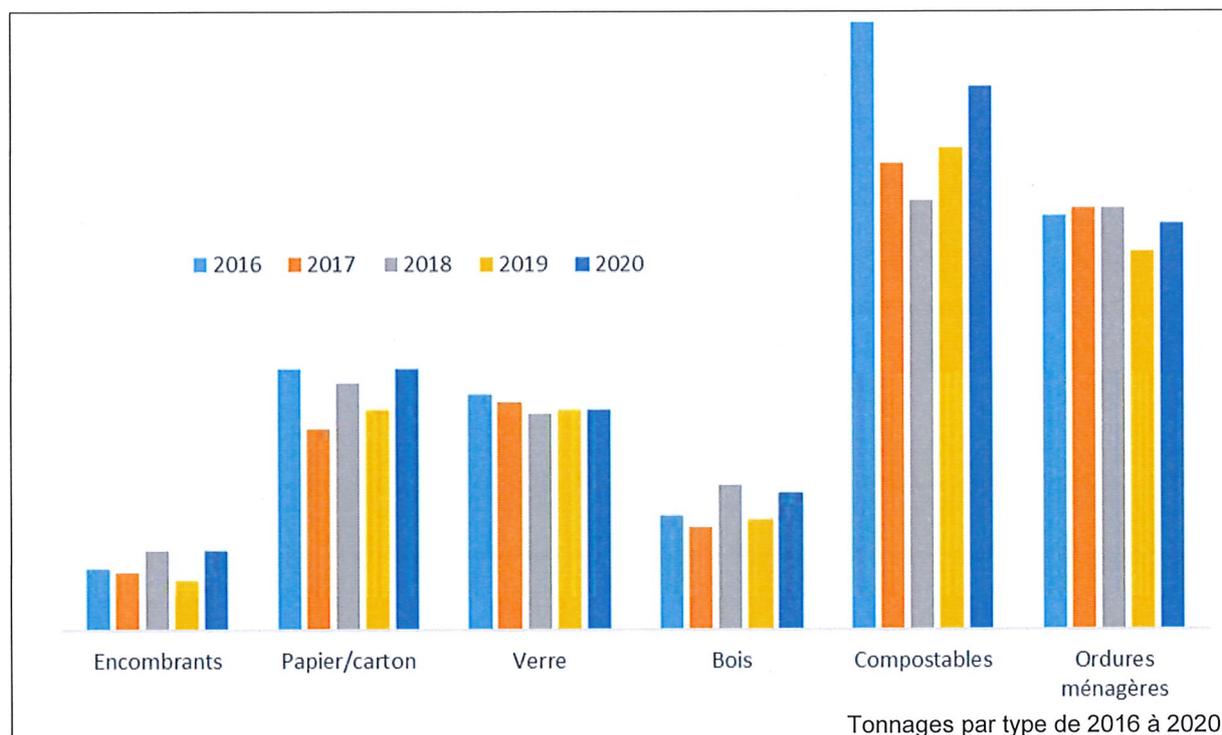
Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du réseau (15'723 habitants) est de CHF 287.72 (CHF 347.44 au budget 2020 et CHF 288.40 aux comptes 2019).

Déchetterie et ordures ménagères

Nous constatons, pour notre commune, une augmentation des ordures ménagères collectées au moyen des sacs taxés, qui est passée à 107 tonnes (99.67 en 2019).

A la déchetterie intercommunale de Dully-Bursinel, l'apport de déchets a également évolué selon le tableau ci-dessous (en tonnes).

	2016	2017	2018	2019	2020
Encombrants	16	15	21	13	21
Papier	69	53	65	58	69
Verre	62	60	57	58	58
Bois	30	27	38	29	36
Compostables	160	123	113	127	143



Protection civile

L'organisation régionale de la protection civile (ORPC) du district de Nyon regroupe les 47 communes du district.

Les astreints à l'ORPC sont au nombre de 871 au 31.12.2020 (645 au 31.12.2019).

Les effectifs de milice sont organisés en 7 compagnies, dont une formation d'intervention régionale (FIR) et 5 formations d'appui régional (FAR) comprenant une compagnie d'état-major ainsi que 5 compagnies d'appui et d'assistance.

Les interventions de situation d'urgence auront eu un grand impact sur l'année 2020, avec

- un feu d'immeuble à Gland,
- 1^{ère} vague de la pandémie de Covid-19,
- battue : sabotage de pylone électrique à Gland,
- battue : patiente de la Clinique La Métairie à Nyon,
- 2^e vague de la pandémie de Covid-19.

Les activités planifiées de la protection civile, pour l'année 2020, ont totalement été bouleversées par la pandémie. Depuis le mois de mars 2020, l'ensemble des efforts ont été orientés vers des actions de soutien à la santé publique et aux partenaires sécuritaires.

Après plus de 50 années d'existence, la protection civile vit les pages les plus importantes de son histoire avec, notamment et pour la première fois, la vaccination de la population.

Cette année 2020 a mis particulièrement sous contraintes les collaborateurs du fait de leurs activités permanentes en interventions urgentes et 7 jours sur 7. D'août à fin-décembre, près de la moitié des astreints ont dû être convoqués.

La protection civile a ainsi démontré et prouvé sa nécessité au sein des corps sécuritaires en cette année 2020.

Service de défense incendie et secours

Le SDIS Etraz-Région, composé de 7 DAP et 8 DPS, a été marqué également par la pandémie.

En effet, suite au confinement demandé par le Conseil fédéral, le SDIS Etraz-Région s'est réorganisé de la manière suivante :

- Nomination d'un *Etat-major Covid* formé de quatre personnes, avec comme responsable le Cap. Nicolas Fatton,
- Suppression de tous les exercices prévus pour une durée indéterminée,
- Limitation des accès en caserne, autorisés seulement en cas d'intervention,
- Mise en place d'un protocole sanitaire en cas d'intervention, obligation du port du masque chirurgical,
- Limitation du nombre de personnes dans les véhicules.

Le cours ECA de formation de base prévu pour les recrues en mars a été annulé. Cependant, après négociations auprès du responsable cantonale, les recrues ont pu être formées en interne durant la seconde partie de 2020.

Les exercices ont pu reprendre de façon presque normale début septembre.

Fin octobre, en raison de la deuxième vague, l'Etat-major Covid a dû formuler de nouvelles directives, la principale étant de continuer à programmer des exercices, mais par groupes de cinq personnes, formateur compris.

Concernant les interventions, nous avons observé une nette diminution par rapport à l'année 2019. Ceci s'explique par la présence des habitants restés chez eux lors de mesures de semi-confinement. D'autre part, nous avons subi moins d'orages violents, et, ainsi, déploré moins d'interventions pour inondations.

Le DAP Gilly, qui regroupe les communes de Bursinel, Bursins, Dully, Gilly, Luins et Vinzel, est toujours sous la responsabilité du Cap. Robin Mani. Il compte 22 sapeurs-pompiers et est intervenu à 9 reprises en 2020 (21 en 2019).

Le SDIS Etraz-Région, toutes formations confondues, est intervenu à 143 reprises, dont 6 sur le territoire communal.

SIDERE (Association intercommunale pour l'approvisionnement en eau de boisson de Rolle et environs)

L'association intercommunale a pour mission d'alimenter en eau potable, de manière fiable et en respectant les exigences légales en vigueur, tous les abonnés des douze communes membres.

L'eau alimentant le réseau communal provient de sources et du Lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins.

Qualité et provenance de l'eau à Dully

Hiver	Eté	Dureté totale en °F	Nitrates en mg/l (Max 40 mg/l)	pH
Sources	Sources/Lac	20 à 25	9	7.38

Depuis 2020, des contrôles réguliers sont obligatoires pour la teneur en chlorothalonil. Le puits d'Allaman a dû être mis hors-service le 24 avril 2020. à Rolle, les valeurs sont très élevées, mais les sources sont désactivées depuis novembre 2018 suite à des travaux.

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire a dû retirer provisoirement de son site internet les informations relatives au chlorothalonil, le Tribunal administratif fédéral ayant admis une demande de mesures provisionnelles de Syngenta Agro SA. La firme reproche en effet à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires d'avoir jugé, sur la base d'une étude de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, que cette substance est cancérigène. Pour le fabricant, cette évaluation est erronée.

Durant la période de semi-confinement, du 16 mars au 11 mai, les activités administratives ont été réduites, tout en maintenant l'autocontrôle. Les collaborateurs du Sidere ont organisé leur temps de travail afin de limiter la présence de plusieurs personnes dans les locaux en même temps.

APEC (Association pour l'épuration des eaux de la Côte)

Régionalisation de l'épuration des eaux

Au vu des réticences de la Ville de Nyon, il semble impossible de créer une station d'épuration régionale pour 120'000 équivalents/habitants. Le Comité de Direction proposera en 2021 un projet de station d'épuration pour répondre aux besoins des communes membres de l'APEC.

Analyses

La Direction générale de l'environnement a procédé en 2020 à 11 analyses de contrôle. Celui d'avril a été supprimé en raison du COVID19.

Les résultats et rendements obtenus respectaient les normes cantonales et fédérales, à l'exception de :

- 4 x MES (en dessus de 15 mg/l)
- 2 x DBO5 (en dessus de 10 mgO2/l)
- 5 x DCO (en dessus de 45 mgO2/l)
- 2 x Ptot (en dessus de 0.50 mg/l)
- 6 x rendement Phosphore (en dessous de 95 %)

Il importe de rappeler que la DGE a revu, depuis mai 2016, ses exigences à la hausse sur les paramètres de DCO (Demande Chimique en Oxygène) et il est difficile de respecter celles-ci en toute circonstance pour une station d'épuration de cette génération.

D'autre part, avec les travaux de maintenance effectués durant cette année (finalisation de la mise en service des digesteurs, transformation des disques biologiques en lits fluidisés, remplacement des vis de recirculation, remplacement de l'automatisation et supervision de pré-traitement), la chaîne de traitement a été passablement bouleversée.

Le rendement élevé demandé par le canton pour le traitement du phosphore dans notre station d'épuration n'a pas été atteint, mais se situe tout de même en-dessus de la moyenne vaudoise.

L'utilisation de lingettes humides demeure un fléau en constante augmentation. Il est donc important de continuer à sensibiliser la population au tri et à l'élimination des différents déchets.

Administration

La Municipalité a déposé auprès de votre Conseil les préavis suivants :

- Préavis n° 1 - Comptes 2019 de la Commune de Dully,
- Préavis n° 2 - Rapport de gestion 2019 de la Municipalité de Dully,
- Préavis n° 3 - Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025,
- Préavis n° 4 - arrêté d'imposition 2021.
- Préavis n° 5 - Révision des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection civile du district de Nyon (ORPC),
- Préavis n° 6 - Budget de fonctionnement 2021 de la bourse communale de Dully.

La société Pro-Archives Conseils Sàrl assure le suivi de l'archivage des dossiers, en collaboration avec l'administration communale.

La collaboration avec l'association d'indépendants S Barbaud et E. Antonelli pour le traitement des dossiers de police des constructions a été maintenu.

La Municipalité tient à remercier ses collaborateurs, Mesdames et Messieurs Isabelle Blanchard, Secrétaire municipale, Marylène Strauss, Boursière, Valérie Jaquier, Préposée au contrôle des habitants et secrétaire municipale adjointe, Johnny Meier et Vincent Meier, Lucia di Caprio et Cosette Redondo pour le travail accompli tout au long de l'année 2020 ainsi que pour leur engagement pour la Commune.

Conclusion - demande d'approbation

Ce rapport de gestion, sans être exhaustif, relève les activités essentielles de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

Aussi, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général,

- vu le préavis municipal N° 2 du 23 juin 2021,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- **d'approuver la gestion de l'exercice 2020**
- **d'en donner décharge à la Municipalité.**

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE DULLY

Le Syndic :


F. Mani



Le Secrétaire rempl. :


JN Grau